



Le Foyer Socio-Educatif (FSE) des élèves du...

publié le 23/01/2020

Fonctionnement du Foyer socio-éducatif

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) des élèves du collège Jean Rostand, est une association créée sous l'égide de la Loi 1901, qui a, entre autres, deux objectifs essentiels : l'animation éducative et l'épanouissement personnel, individuel et collectif, des élèves.

Il offre aux élèves la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, en s'essayant à différentes activités récréatives et culturelles, à travers ateliers et clubs, animés soit par des élèves, par des adultes de l'établissement, bénévolement, soit par des intervenants extérieurs rémunérés. Des activités multiples et variées qui permettent pour ainsi dire aux élèves de tisser des relations différentes entre eux mais aussi avec les adultes en dehors des relations d'autorité et pédagogiques en œuvre dans les activités d'enseignement.

Le FSE participe aussi au financement de certaines activités du CESC (big challenge, concours maths, projet "non au harcèlement", concours carte de Noël...) ainsi qu'une participation aux voyages scolaires des 3èmes. Il a également permis l'aménagement d'une partie du mobilier des deux salles du foyer.

L'association prépare, par ses activités, les élèves à la vie civique et sociale, contribue à la culture de l'engagement, à l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité. Le FSE est, ainsi, un cadre propice à l'animation socio-éducative, à la découverte de l'autonomie et plus généralement à l'apprentissage pratique de la vie citoyenne. Le foyer, c'est aussi un espace physique (salle) de détente mise à la disposition des élèves, par l'établissement, durant la pause méridienne (entre 12h et 14 h), sous la surveillance bienveillante de deux jeunes en service civique. Les élèves peuvent s'y rendre également lorsqu'ils ont plusieurs heures d'étude à la suite. Il est également mis à disposition du local jeunes de Neuville qui les accueille et propose des activités le jeudi midi.

Bref, les activités initiées et développées au sein du FSE sont complémentaires des missions pédagogiques et éducatives de l'école. C'est pourquoi, il est plus qu'essentiel que les élèves soient nombreux à adhérer à l'association (les adhésions prennent fin aux vacances de la Toussaint hormis pour les élèves arrivés en cours d'année). En effet son fonctionnement dépend essentiellement de la cotisation annuelle de 3€ de ses membres. Le FSE est géré par un bureau élu dont les membres se réunissent régulièrement pour faire des propositions et discuter de l'orientation à donner à l'association. Tout élève adhérent peut assister à ces réunions qui sont annoncées à l'avance à la vie scolaire.

Edwige Baubau

CPE et Présidente du FSE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.